

■ **Pay TV S.A.**, précédemment à Genève (FOSC du 23.06.2003, p. 9). Siège transféré à Nyon, chemin du Joran 4B, c/o CRF Comptabilité, Révision et Fiscalité S.A. Statuts primitifs du 14 juin 1994 modifiés en dernier lieu le 13 juin 2003. But: services en matière de programmes de télévision à péage, en Suisse francophone, aux réseaux de télévision par câbles et à leurs abonnés. Capital-actions entièrement libéré: CHF 490'000, divisé en 49'000 actions nominatives de CHF 10, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Heggli Carl, de Genève, à Vandoeuvres, avec signature individuelle. Réviseur: Société Fiduciaire 'Lemano', à Lausanne.

Journal no 6579 du 09.07.2003  
(01083784 / CH-660.0.182.000-5)